

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2015**

Délibération
n° 2015.10.293

Régie du camping
communautaire -
approbation du
rapport annuel 2014

LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2015**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Bernard CONTAMINE à Catherine MAZEAU, Patrick BOURGOIN à François ELIE, Mireille BROSSIER à Michel GERMANEAU, Sylvie CARRERA à Guy ETIENNE, Véronique DE MAILLARD à Xavier BONNEFONT, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Françoise LEGRAND à Philippe VERGNAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Joël GUITTON

Excusé(s) :

Absent(s) :

Bernard CONTAMINE, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Philippe LAVAUD, Françoise LEGRAND, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2015

**DELIBERATION
N° 2015.10.293**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
POLITIQUES DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE
L'INNOVATION

Rapporteur : **Monsieur ETIENNE**

REGIE DU CAMPING COMMUNAUTAIRE - APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2014

Par délibération n° 32 du 31 mars 2011, le conseil communautaire a approuvé la création de la régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du camping communautaire, conformément aux dispositions des articles L.2221-11 à L. 2221-14 et R. 2221-63 à R. 2221-94 du code général des collectivités territoriales.

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 16 septembre 2015,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 29 septembre 2015,

JE VOUS PROPOSE :

DE PRENDRE ACTE du rapport annuel de la régie du camping communautaire pour l'exercice 2014.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

26 octobre 2015

Affiché le :

26 octobre 2015

La saison 2014 est la 4^{ème} saison de fonctionnement sous ce statut.

FONCTIONNEMENT

Ouvert du 1^{er} avril au 31 octobre, le fonctionnement du camping est assuré par 2 agents :

- Flore QUENEUILLE, responsable du camping, régisseur, sous contrat à durée indéterminée de droit privé,
- Fabien ROBLÈS, agent polyvalent, régisseur suppléant, sous contrat à durée indéterminée de droit privé.

L'équipe a été renforcée par la présence de 3 saisonniers :

- 1 agent d'entretien du 1^{er} avril au 31 octobre (7 mois),
- 1 agent d'accueil du 1^{er} mai au 31 octobre (6 mois),
- 1 agent polyvalent du 1^{er} juillet au 31 août (2 mois).

ACTIVITE COMMERCIALE

Le bilan de l'activité commerciale de l'exercice 2014 s'établit ainsi :

Chiffre d'affaires 2014 : **168 741 € HT** (165 584 € HT en 2013)

Nombre de nuitées :	18 636	(2013 : 18 302)
CA camping-caravaning :	56 394 € HT	(2013 : 61 827 € HT)
CA camping-car :	23 542 € HT	(2013 : 17 345 € HT)
CA mobil home :	88 805 € HT	(2013 : 86 638 € HT)
Recette de taxe de séjour :	5 831 €	(2013 : 5 435 €)

Dans un contexte départemental où les sites d'hôtellerie de plein air ont enregistré en moyenne une baisse de la fréquentation de 20% en 2014, le chiffre d'affaires (CA) et les nuitées du camping du plan d'eau augmentent de 1,9% par rapport à 2013.

Le chiffre d'affaire de la catégorie camping-caravaning est en recul (-8.8 %) alors que l'activité camping-car croît de manière significative : +35.8 % (un recul de 31% avait été enregistré en 2013). La demande de locatifs augmente de 2,5%.

TAUX DE REMPLISSAGE

Les taux de remplissage (TR) de répartissent ainsi :

- TR camping-caravaning :	20,06 %	(2013 : 22,71 %)
- TR camping car :	61,88 %	(2013 : 51,27 %)
- TR Mobil-homes Astria :	60,65 %	(2013 : 70,75 %)
- TR Mobil-homes Loggia :	45,42 %	(2013 : 50,84 %)
- TR Mobil-homes Visio/Hélios :	45,33 %	(2013 : 36,07 %)

⇒ Nota : le taux d'occupation global du camping en 2014 est **supérieur de 3,8 points** au taux moyen des campings de zone Charente et Charente-Maritime non balnéaire (source INSEE 2015).

La fréquentation camping/caravaning reste encore insuffisante au regard des 101 emplacements disponibles d'où le faible taux de remplissage. Le taux d'occupation des emplacements camping-car augmente fortement (en relation avec l'augmentation de CA).

Les mobil-homes de type Astria (2-4 places) sont toujours très demandés malgré une baisse du taux d'occupation. Le taux d'occupation des mobil-homes de type Loggia (4-6 places) diminue de 5 points alors que celui des Visio et Hélios (4-6 places également) augmente de plus de 9 points. Il s'agit d'un report naturel selon les disponibilités.

61 % des clients viennent en couple et les Astria sont adaptés à cette clientèle. Les autres mobil-homes sont occupés par les familles (31 % des clients) ou par une clientèle ouvrière qui occupe l'hébergement à plusieurs personnes.

SITE INTERNET

L'existence du site Internet avec possibilité de réservation en ligne est essentiel pour la communication sur l'équipement : 35 % de la clientèle a connu le camping via Internet.

Statistiques :

- 21 855 visites enregistrées (2013 : 19 535)
- 384 466 pages vues (2013 : 356 038).

⇒ **La fréquentation du site est en hausse de 11,9 %**

CLIENTELE

La clientèle française reste majoritaire et représente 89,4% des nuitées. La clientèle étrangère est représentée par le Benelux (3,3%) l'Allemagne (2,3%) et la Grande-Bretagne (2,2%).

Parmi les fortes satisfactions sont citées : la qualité de l'accueil et l'entretien du site.

Parmi les insatisfactions : le manque d'ombre. Si les clients accèdent plus facilement au camping grâce aux informations diffusées sur les documentations et le site web, la signalétique routière reste toujours à améliorer.

96% des clients ayant répondu au questionnaire de satisfaction recommanderaient le camping à leur entourage.

LABELS

Le camping communautaire a engagé en fin d'année les démarches de labellisation suivantes :

- La Clef Verte, label garant d'un camping respectueux de l'environnement,
- ACSI, pour atteindre la clientèle nord-européenne,
- Accueil Vélo, pour renforcer le cyclotourisme et préparer l'accueil des cyclistes des véloroutes européennes V3 et V92.